

Décision

Générale

colonial

Décision n° 70-1279/SG/FP portant à la disposition du Ministre de l'Enseignement, de Sports et de la Jeunesse, des personnel enseignants

n° 70-1279/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
27 octobre 1970

Numéro JO
n° 21 du 10/11/1970

Date du numéro
10 novembre 1970

TEXTE INTÉGRAL

Les personnels enseignants dont les noms suivent sont, à partir du 25 septembre 1970, date de leur arrivée au Territoire, mis à la disposition du Ministre de l'Enseignement, des Sports et de la Jeunesse, pour servir à l'Enseignement du Premier degré : –M. Gabriel Bordenave, maître de C.E.G croupe. 9° échelon; –Mme Yvette Bordenave, maîtresse de CEGF 3 groupe, 9° échelon; Les dépenses résultant de la présente imputables au-budget local.